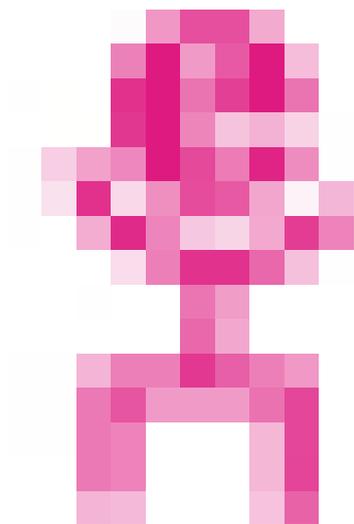


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5405>



# Rendez vous salarial manqué !

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mardi 17 octobre 2017

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Hier au eu lieu le « rendez vous salarial » de la Fonction publique.

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des comptes Publics, y a confirmé les mesures qui font l'objet du fort mécontentement des personnels depuis le début du quinquennat : gel du point d'indice, jour de carence (<https://www.snes.edu/Jour-de-carence.html>), décalage d'un an des prochaines mesures « PPCR ».

L'ensemble de ces décisions confirment la dégradation prévisible du pouvoir d'achat et des carrières des fonctionnaires.

Cependant les mesures actées pour 2017, dont la création de la classe exceptionnelle, ne sont pas remises en cause.

La mobilisation du 10 octobre a donc d'ores et déjà obligé le gouvernement à faire quelques concessions.

Le Ministre a aussi annoncé que l'augmentation de la CSG serait strictement compensée pour l'ensemble des fonctionnaires, y compris pour les nouveaux recrutés, petite avancée qui ne correspond cependant pas à la promesse d'Emmanuel Macron d'augmenter le pouvoir d'achat à cette occasion.

Le Ministre a enfin annoncé la reconduction de la prime dite « GIPA » (<http://fsu.fr/Y-aura-t-il-une-GIPA-en-2017.html>), maigre compensation pour les agent-es ayant subi une perte de pouvoir d'achat entre 2012 et 2016 : c'était donc bien le moins, cette mesure ayant déjà beaucoup trop tardé.

Le Ministre de l'Action et des Comptes Publics ne répond donc pas aux demandes portées par les personnels en grève et dans les manifestations le 10 octobre.

La FSU a réaffirmé son opposition à cette politique salariale désastreuse qui augure bien mal de la reconnaissance des personnels de la Fonction Publique.

Les organisations syndicales de fonctionnaires ont rappelé que ces mesures ne répondaient pas aux attentes des fonctionnaires, elles ont prévu de se revoir le 26 octobre pour débattre des suites de l'action.